

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTÈRE DU PLAN ET DU
DÉVELOPPEMENT

.....

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA STRATÉGIE ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE

Séance d'information et d'appropriation



DIALOGUES D'ACTION 2021

POUR UNE COOPÉRATION EFFICACE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Promotion des partenariats au niveau pays et de la responsabilité mutuelle

Par :

1. KOUASSI Adjé Vincent, Directeur de la Coopération (DGSCA)

2. El Allassane BAGUIA (PNUD)

Abidjan, le 16 Avril 2021

Plan de présentation

1. Objectif de la session de travail sur le Dialogue d'Action 2021 sur le PMCED
2. Généralités sur le Partenariat Mondial
3. Dialogue d'actions 2021 du PMCED, c'est quoi?
4. Feuille de route indicative de l'organisation du Dialogue d'Action 2021 en Côte d'Ivoire

Objectifs de présentation

Au terme de la présentation, les participants à la rencontre devraient :

- 1. Comprendre le Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au Service du Développement et le rôle de la Côte d'Ivoire*
- 2. Comprendre le Dialogue d'actions 2021 du Partenariat Mondial et les défis pour sa mise en œuvre au niveau national*
- 3. Connaître les différentes étapes de l'organisation du Dialogue d'Action 2021 en Côte d'Ivoire*

1. Généralités sur le Partenariat Mondial (1/3)

❖ Création

- **Adoption de la Déclaration du Millénaire en 2000 et d'un Objectif 8 sur le renforcement du partenariat mondial**
- **Conférence de Paris 2005: → principe d'un nouveau cycle de rencontres internationales pour → efficacité de l'aide**
- **1ere rencontres : Rome 2003, Conférence d'Accra 2008, Busan 2011**
- **Busan (2011) : 150 pays + 45 organisations internationales : → créer un forum avec plus de parties prenantes (+ acteurs non étatiques, société civile, parlement, secteur privé, etc., pour garantir un impact maximal de la coopération sur les résultats de développement.**
- **→ Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED), en anglais Global Partnership for Effective Development Co-operation (GPEDC).**
- **Confirmation au niveau de l'Objectif 17 de l'Agenda 2030**

❖ Objectifs du PMCED

- **Favoriser le partage d'expériences et de connaissances entre gouvernements, organisations multilatérales, société civile, parlementaires et acteurs du secteur privé, pour améliorer l'efficacité de la coopération au développement.**

Généralités (2/3)

❖ Organes du PMCED

- **Plateforme ministérielle** : principal forum de dialogue politique et de prise de décisions; se réunit chaque 18 à 24 mois.
- **Présidence** : pays fournisseurs et bénéficiaires de la coopération + société civile → RDC, Suisse, Bangladesh + Société Civile
- **Comité de pilotage** : g7+ (1); fournisseurs de coopération (3); pays bénéficiaires (1); parlementaires (1); société civile (1) : → Côte d'Ivoire membre depuis 2019 (Kampala), au nom de ses pairs de l'Afrique de l'Ouest.

❖ Membres du Secrétariat

- **Membre du Comité directeur mondial du PMCED des gouvernements**
 - Directeur Général : Mr Lasmel Philippe
 - Directeur : Mr Adjé Vincent
 - Mission à Busan et à New York du Directeur Adjé avec l'appui du PNUD

Généralités (3/3)

❖ Rôle de la Côte d'Ivoire et actions menées dans le PMCED

- 2013/2014: Forum sur la position commune africaine pour le dialogue de Mexico avec le MPD/Côte d'Ivoire comme co-chef de file
- Forum ministériel de haut niveau à Mexico (2014)
- Forum de haut niveau à Nairobi (2016)
- Enquête de suivi du PMCED (2014, 2016, 2008) : Côte d'Ivoire
- Réunion du Groupe des Experts à Abidjan (2018)
- Forum politique de haut niveau sur les ODD à New York (2019)
- Forum de Busan à Séoul (2019)
- **Activités de la Côte d'Ivoire prioritairement suivi par le PMCED**

2. Qu'est-ce-que le Dialogue d'Action? (1/4)

❖ Contexte

- **Rapport d'étape 2019 du partenariat mondial** : résultats mitigés, faibles par endroits → beaucoup de défis à relever pour atteindre les ODD en 2030.
- **Principaux problèmes soulevés:**
 - Faible caractère inclusif du processus, avec une faible participation de certains acteurs notamment le secteur privé, la société civile, les collectivités territoriales, etc.
 - Déclin de l'alignement des partenaires au développement sur les priorités des pays partenaires et les cadres de résultat propres aux pays
 - Détérioration de l'environnement favorable aux organisations de la société civile et à la contribution du secteur privé
 - Faible niveau d'adaptation des mécanismes de reddition des comptes pour refléter les efforts de l'ensemble de la société pour l'atteinte des ODD;
 - Etc.

Que faire face à ces défis ?

Dialogue d'Action (2/4)

❖ A partir du cycle de suivi 2020-2022 :

- **Mise en place de dialogues d'action par les pays** : mécanisme de suivi du cycle 2020 – 2022 en cours de réforme)
- Mécanisme qui reste en vigueur jusqu'en 2030 pour accélérer le processus d'atteinte des ODD en intégrant les effets du Covid-19.

❖ Nature et objectifs des dialogues d'actions

Dialogue multipartite au niveau national, dirigé par les pays eux-mêmes, pour :

- établir une compréhension commune de l'état d'une coopération efficace au service du développement reposant sur une évaluation constante des défis induits par le contexte changeant de la coopération et du partenariat au développement.
- Convenir de mesures concrètes et susciter l'adhésion politique à des actions communes visant à renforcer l'efficacité de la coopération et des partenariats, au regard des engagements pris par les parties prenantes.

Dialogue d'Action (3/4)

❖ De façon pratique, le dialogue d'action :

- **Dialogue multipartite au niveau national** initié par le Gouvernement pour:
 - Établir un mécanisme pour une compréhension et une appréciation commune de l'état de la coopération et du partenariat au développement.
 - Susciter l'adhésion politique à des actions communes concrètes visant à renforcer l'efficacité de la coopération et des partenariats.
 - Mener une réflexion avec l'ensemble des parties prenantes et partenaires nationaux autour des questions essentielles sur : *(i) les engagements pertinents à mettre en avant par le pays; (ii) les raisons qui justifient le niveau de résultats atteints; (iii) les défis majeurs rencontrés pour respecter les engagements d'efficacité pris; (iv) les actions et stratégies à privilégier pour obtenir plus d'efficacité et d'impact pour un développement durable.*
- **Peut se faire sous plusieurs formes** : ateliers, dialogue autonome ou intégré à des cadres déjà existants, etc.

Dialogue d'Action (4/4)

→ Les 4 principes d'efficacité du Dialogue d'Action

- **Appropriation par les pays** : Dans quelle mesure la coopération au service du développement est-elle alignée sur les priorités nationales et fait-elle appel aux systèmes nationaux existants ? Comment évolue-t-elle dans le contexte de la COVID-19 ?
- **Développement des alliances inclusives** : Comment se met en place et se développe le partenariat avec l'ensemble parties prenantes dans la coopération au service du développement pour garantir plus de résultats en matière de développement durable ?
- **Accentuation de la recherche de résultats et de la transparence** : Comment la coopération au service du développement permet-elle d'obtenir des résultats mesurables sur la base des résultats projetés dans les plans de développement nationaux, sectoriels et/ou infranationaux ?
- **Accentuation de la reddition des comptes mutuelle** : les mécanismes nationaux de reddition de comptes sont-ils suffisamment solides pour que la coopération et les partenariats au service du développement soient mis en œuvre de manière responsable et transparente vis-à-vis de la population ? Comment la question de la prévisibilité est-elle traitée ?

3. Feuille de route indicative de mise en oeuvre en CI

- I. Vendredi 16 avril 2021** : Réunion d'information sur les objectifs du Dialogue d'Action 2021 en CI : → *Faire comprendre le Dialogue d'Action à la DGSCA*
- II. Mercredi 21 avril** : Réunion Technique de concertation entre la DGSCA (Min. Plan et Dév.) et le Secrétariat Permanent du COMOREX (Min. Eco et Finances) → *Harmoniser la compréhension et renforcer la collaboration interministérielle sur les activités à mener dans le cadre du Dialogue d'Action 2021.*
- III. Fin avril /Début Mai 2021**: Travaux Techniques → *Analyser l'effectivité des 4 principes du Dialogue d'Action et proposer un plan de travail pour faciliter les débats techniques élargis et de haut niveau.*
- IV. Mai/juin 2021**: Réunion élargie des parties prenantes (Ministères, Société civile, → *Présenter le processus de Dialogue d'Action 2021.*
- V. Octobre/Novembre 2021**: Consultation de haut niveau entre l'Etat et le Groupe des Partenaires au développement → *Débattre et s'accorder sur la mise en œuvre des 4 principes du Dialogue d'Action en Côte d'Ivoire.*

4. Actions 2021 articulées autour de la mise en oeuvre de l'Agenda 2030

POURQUOI PARTICIPER ? BÉNÉFICES POUR LE PAYS

- Renforcer les efforts en cours en vue de la réalisation de l'Agenda 2030.
- Stimuler le dialogue mené par le pays et mobiliser tous les partenaires afin d'améliorer l'efficacité de la coopération pour des résultats plus durables.
- Renforcer les efforts d'efficacité et les partenariats dans l'esprit de "l'approche de l'ensemble du gouvernement" et "l'ensemble de la société" nécessaire à la réalisation des ODD.
- Expérience du pays et idées seront présentées lors de la troisième réunion de haut niveau du Partenariat mondial (HLM3) en 2022.

Actions 2021 articulées (2/3)

Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement

- 19 cibles
 - Finances (5)
 - Technologie (3)
 - Renforcement des Capacités (1)
 - Commerce (3)
 - Questions structurelles (7)
 - Cohérences des politiques et stratégie
 - Partenariats multipartites
 - Données de suivi et responsabilités
- **25 Indicateurs**

Attentes vis-à-vis du COMOREX

Réunion du 21 avril entre la DGSCA et le COMOREX

- Assurer/confirmer une implication active de l'équipe du COMOREX ainsi l'utilisation des données générées par la PGFE comme outils de travail du "Dialogue d'Action 2021"
- Répartir le jeu de rôle dans la réalisation des analyses à conduire pour documenter la mise en œuvre des quatre (4) principes
 - Appropriation
 - Alliance inclusive
 - Résultats
 - Reddition des comptes
- Partager la liste des parties prenantes et points focaux du COMOREX pour les inviter lors de l'atelier élargi en mai/juin
- Disposer des données récentes de la PGFE pour préparer les consultations étatiques et non-étatiques sur les quatre (4) principes du "Dialogue d'Action 2021" sur la coopération au service du développement.

Merci de votre aimable attention